



RÉMY COINTREAU

Paris, 23 mai 2012

REMY COINTREAU ANNONCE LA FIN DE SON PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le Directeur Général de Rémy Cointreau SA, sur délégation du Conseil d'Administration de la société, a décidé le 23 mai 2012 de mettre un terme à l'exécution du programme de rachat d'actions dont la mise en œuvre a débuté le 6 décembre 2011, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 26 juillet 2011.

Entre le 6 décembre 2011 et le 23 mai 2012, la société a acquis dans le cadre de ce programme de rachat 1 428 794 actions propres représentant 2,88% du capital social pour un prix moyen de 67,29 euros.

Compte tenu des perspectives et de ses objectifs stratégiques, la société a affecté l'intégralité de ces actions à l'objectif de conservation et de remise ultérieure à l'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Cette décision n'affecte pas l'exécution du contrat de liquidité conclu par la société.

Le conseil d'administration de juin 2012 arrêtera les termes de la résolution sur le nouveau programme de rachat d'actions qui sera proposée à l'assemblée générale annuelle du 26 juillet 2012.

Le détail des opérations réalisées dans le cadre de ce programme de rachat est disponible sur le site de la société www.remy-cointreau.fr - rubrique « Information Financière ».

« Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Rémy Cointreau. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant Rémy Cointreau, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.remy-cointreau.com). Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. »

Contacts :

Analystes : Frédéric Pflanz – 01 44 13 44 34

Presse : Joëlle Jézéquel – 01 44 13 45 15